

le 27/06/2016



Vaularon, Yvette, Frileuse
2 av du Soleil Levant
91440 Bures sur Yvette

Réunion Mairie de Bures-Yvette du 21 juin 2016

Objectif : faire un point sur les dossiers liés à l'eau de la ville de Bures sur Yvette.

Rencontre : le 21/06/2016 à 17h30 à 19h, Mairie de Bures sur Yvette avec les Élus et les Responsables du service technique.

Présents :

Mairie : Jean-François Vigier, Anne Bodin, Florence Pisano, M.Serris nouveau Directeur du Service Technique.

VYF : Michel Bignard, Danielle Courteau, Danielle Farret, Pierre Farret.

Ordre du jour

- **Inondations de la Vallée de l'Yvette,**
- **Schéma Directeur de Ruissellement des eaux du bassin versant du Vaularon :**
 - point sur la priorisation des travaux 2016 ?
 - extension de l'étude au ruissellement budgétée mais non planifiée.
- **Baratage :** point sur le projet en cours de mise en place d'une zone naturelle d'expansion des crues par le SIAHVY,
- **Plateau de Saclay :** Position et actions de Bures en ce qui concerne les protections contre les envois des eaux de ruissellement vers la vallée,
- **Assainissement :**
 - travaux programmés en 2016
 - Contrat de Bassin suite ?
 - Odeurs dues aux eaux usées arrivant des Ulis, état du collecteur, travaux prévus?
- **Plan de Sauvegarde et DICRIM** réajustés selon les nouveaux textes de Loi et mesures incluses suite aux événements exceptionnels de 2014, mise en place d'une cellule de « crise »,
- **Lyonnaise des eaux :**
 - **protocole de désinfection** lors de travaux sur le **réseau d'eau potable, contrôle des corrections,**
 - **Conformités des branchements sur la ville de Bures :** contrôles (retards) en 2014 et prévisions 2015.
- **Autres :**
 - Risque sur le Vaularon aval par rupture de digue de maintien latéral au niveau d'une propriété privée,
 - Moulin de Bures quel devenir ?
 - PLU réactualisé et environnement proposition des Élus de Bures.
 - Questions diverses

1) A propos des inondations de la vallée de l'Yvette

M. Vigier annonce que la municipalité va débiter un fond de soutien de 15.000 euros pour les habitants inondés pour aide au paiement de la franchise (380 E). Sont recensés 102 particuliers et 3 gardiens de l'Université (soit env 150 e pour chacun). Lors du prochain conseil municipal, en ouverture de séance, il expliquera les causes et les événements liés aux inondations.

Un Arrêté du 8 juin 2016 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'ensemble de la vallée de l'Yvette a été publié.

Les maires de Orsay, Bures, Palaiseau, Villebon sur Yvette, Longjumeau, ont envoyé une lettre au SIAHVY pour demander une réunion portant notamment sur le mode d'alerte jugé insuffisant du syndicat. M. Vigier demande une note d'information au SIAHVY, une rencontre aura lieu avec l'ensemble des maires des villes inondées le 28 juin.

Le 8 juin le bureau de la CPS s'est réuni avec les directeurs des syndicats et une note synthétique a été conçue (sur le site de la mairie).

VYF évoque l'hypothèse liée à l'arrivée importante d'eau par la rigole royale des étangs de Hollande qui avaient fait le plein d'eau pour la période estivale, confirmée par appel téléphonique au SMAGER. Cette hypothèse a été présentée au Conseil Syndical du 15 Juin à Saint Rémy les Chevreuse, par VYF, en auditeur libre.

Sur le site du SMAGER, il est mentionné:

Le fort cumul des précipitations observé sur le mois de mars (deux fois la normale) n'a pas engendré de difficultés majeures sur la gestion des niveaux d'eau des étangs. En effet, les pluies ont pu être stockées dans les étangs et les excédents restitués aux réseaux hydrographiques naturels, après les événements pluvieux, pour éviter les risques d'inondations à l'aval.

Par contre, des difficultés ont pu être rencontrées sur le Grand Lit de rivière. En effet, indépendamment des étangs, ce dernier reçoit directement les eaux issues de secteurs agricoles drainés, une partie des eaux des fossés forestiers et des surfaces imperméabilisées des secteurs urbains. Les pluies de faibles intensités mais de durées importantes (pluies sur plus de cinq jours continus) favorisent un effet cumulatif entre les pluies instantanées des secteurs imperméabilisés et les pluies à effet retardées issues des drainages agricoles et de la restitution des eaux par les fossés forestiers. La saturation du Grand lit de rivière a ainsi été constatée à deux reprises les 13 février et 31 mars 2016. Ces situations ont nécessité une attention particulière. Le Grand lit a joué à deux reprises le rôle de bassin tampon avant restitution aux réseaux hydrographiques naturels par l'ouverture progressives des vannes de sortie latérale et autant que faire ce peu, après les événements.

Perspectives : *Sur le second trimestre les vannes de sortie latérales seront maintenues fermées afin d'optimiser l'envoi d'eau récupérée dans le Grand lit de rivière vers Saint-Quentin. Comme chaque année, l'étang amorcera une descente naturelle du niveau d'eau liée aux phénomènes d'infiltration, d'absorption et d'évaporation de l'eau. Les niveaux d'eau dans les étangs amont seront également maintenus proches des valeurs cibles en début de trimestre afin de garantir les activités sur les étangs et assurer un niveau d'eau répondant aux exigences écologiques, notamment par rapport à l'avifaune.*

Fonctionnement hydraulique

Le réseau draine près de 7000 ha du plateau de Rambouillet, dont les eaux alimentent naturellement beaucoup de rivières yvelinoises (Drouette, Vesgre, [Yvette](#), [Mauldre](#), [Bièvre](#)).

*Les étangs de La Tour, du Perray, St Hubert-Hollande et des Noës sont alimentés par 44 km de rigoles qui apportent de l'eau surtout en hiver. **En fin d'hiver, des lâchers d'eau (environ 500 000 m3) de La Tour et St Hubert alimentent, par le grand lit de rivière, l'étang de St Quentin pour lui donner suffisamment d'eau en été.***

Malgré la très faible pente du réseau, en moyenne 20 cm/km pour le grand lit de rivière (le niveau maximum est de 170 m NGF - étangs de Hollande - pour un minimum de 162 m - étang de Saint-Quentin), il fonctionne depuis sa création par écoulement gravitaire.

Les eaux sont des eaux de ruissellements et quelques sources avec, plus récemment, des drainages agricoles et des eaux pluviales urbaines. En période très pluvieuse, l'eau en surplus est évacuée par des décharges, en respectant la sécurité des cours d'eau situés en aval.

Alors que s'est il passé ? Le SIAHVY ne précise rien sur des arrivées possibles.

A. Bodin rappelle les explications du SIAHVY, les sols saturés, la grande quantité d'eau, le Rhodon pas équipé du tout. Dit que le Smager pourrait adhérer au Siahvy, elle précise entre autre...

SIAHVY : Le 23 mai 2016 le bassin versant de l'Yvette subissait déjà une crue, tous les bassins de rétention ont régulé la rivière. Les capacités de stockage ont été sollicitées pour un tiers du volume utile.

Ce premier événement a contribué à la saturation des sols et a entraîné une augmentation de débit de l'Yvette

Afin de mieux comprendre l'impact qu'on a eu sur les bassins sur les écoulements, quelques chiffres clés peuvent être avancés :

Le volume utile total des bassins gérés par le SIAHVY sur le bassin versant est d'environ 2,0 millions de m³, dont plus 90% sont assurés par des bassins sur le cours de l'Yvette (Saint-Georges, Chevreuse, Coupières, Bures, Saulx et Balizy). Ils sont conçus pour gérer une crue vingtennale.

Le volume total de précipitations estimé sur le bassin versant à l'amont de Villebon (station de jaugeage) est de l'ordre de 16 millions de m³ entre le 29 mai et le 1er juin ;

Le volume total ayant transité à la station de Villebon sur Yvette est compris entre 6,9 et 7,4 millions de m³ : ce volume inclut évidemment le stockage des bassins prévus à cet effet (de l'ordre de 850 000 m³ à l'amont de Villebon), mais également tout le stockage existant dans des secteurs naturels d'expansion des crues (prairie Coubertin par exemple).

On estime aujourd'hui que la crue est au minimum de retour 50 ans, et selon l'estimation provisoire, la crue serait de l'ordre de 60-70ans

En d'autre terme, alors que la pluie n'est pas terminée, la rivière et les bassins étaient pleins.

2) Schéma Directeur de Ruissellement des eaux du bassin versant du Vaularon

- point sur la priorisation des travaux 2016 ?
- extension de l'étude au ruissellement budgétée mais non planifiée.

VYF rappelle que l'étude de ruissellement est à relancer puisqu'elle est budgétée. Elle est très importante afin de caler au mieux les besoins contre les inondations.

M. Vigier renchérit : elle est à lancer rapidement.

3) Baratage

- point sur le projet en cours de mise en place d'une zone naturelle d'expansion des crues par le SIAHVY, les 5 ha de zone humide ont-ils une capacité cinquantennale ? VYF attend la rencontre du comité de pilotage afin d'évaluer la protection et du site et des habitations en aval.

4) Plateau de Saclay

Position et actions de Bures en ce qui concerne les protections contre les envois des eaux de ruissellement vers la vallée,

VYF précise qu'un atelier eau est programmé le 23 juin afin de définir les secteurs à risque et les envois actifs. Une étude prospective est en cours et c'est en septembre et octobre que les propositions seront faites pour Polytechnique et pour le Plateau du Moulon dans un second temps.

Cette rétention se fera à la parcelle, dans le quartier et sur le plateau en fonction des types de crues.

VYF est très attentive à la gouvernance post réalisation afin que la prévention soit optimale

au dessus de nos têtes.

5) Assainissement : - travaux programmés en 2016

- Contrat de Bassin suite ?
- Odeurs dues aux eaux usées arrivant des Ulis, état du collecteur, travaux prévus?

- Négociations en cours avec la Lyonnaise des Eaux sur l'avenant n° 3. Travaux concessifs du 4ème avenant. C'est la rue de Gometz qui sera restaurée en termes de réseaux et en réfection de chaussée en 2017.

- Contrat de bassin ? VYF rappelle que le réseau assainissement du secteur Montjay et Pré Launay est à revoir, il est très producteur d'eau claires parasites (étude du SIAHVY en 2008 et 2013).

- Jardins de Bures : les travaux vont commencer en septembre. Des négociations sont en cours avec Simply-Market pour l'utilisation de leur parking la nuit, pendant la durée des travaux.

- Collecteur des Ulis : non étudié encore, il faudrait des démarches conjointes des maires de Bures et des Ulis pour un transfert de l'entretien du collecteur au Siahvy.

6) Plan de Sauvegarde et DICRIM vont être réajustés selon les nouveaux textes de Loi et les mesures incluses suite aux événements exceptionnels de 2014, mise en place d'une cellule de « crise », la société HCB est retenue.

7) Lyonnaise des eaux :

- **protocole de désinfection** lors de travaux sur le **réseau d'eau potable, contrôle des corrections,**

- **Conformités des branchements sur la ville de Bures :** contrôles (retards) en 2014 et prévisions 2015.

- Le protocole de changement et désinfection des collecteurs n'est toujours pas fourni par la LE.

- Madame Pisano va rechercher cette information et nous fournir le nombre d'observations faites en 2014 et 2015.

8) Divers

- Échafaudage dans le Vaularon : procédure de mise en demeure toujours en cours,

- Moulin de Bures : un repreneur nantais est en vue qui transformerait le moulin en école de formation de meunier. Mais à ce jour, des difficultés liées à des problèmes familiaux des propriétaires retardent le projet. Réparation du canal de décharge ? A. Bodin pense qu'il n'est plus nécessaire de garder le bief si le moulin ne marche plus,

- Révision du PLU, réunion publique de lancement le 30 juin à la mairie. C'est le cabinet « Espace vie » qui est retenu. La préfecture demandera sans doute une densification autour de la gare de la Hacquinière,

- Montjay: rien à ce jour mais peut ressortir à tous moments.

- Travaux au moulin de Saulx les Chartreux appartenant au SIAHVY, demande de confirmation de budget.

VYF remercie Monsieur le Maire et les participants pour leur écoute.